

DECEMBRE  
1995

N° 28  
7<sup>e</sup> année

*La  
Lettre  
de la*

---

**SIHFLES**

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'HISTOIRE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE OU SECONDE

## ORGANISATION DE LA SIHFLES

### • LE BUREAU

Président	Nadia MINERVA
Vice-Présidents	Juan GARCIA BASCUÑANA - Elisabet HAMMAR Gisèle KAHN - André REBOULLET
Secrétaire Général	Gérard VIGNER
Secrétaire adjoint	Diana RODRIGUEZ
Trésorier	Henri BESSE

### • LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Pierre ARNIHAC - Henri BESSE - Juan GARCIA-BASCUÑANA - Gérard BODÉ - Jean CARAVOLAS - Jean-Claude CHEVALIER - Jean-Louis CHISS - Herbert CHRIST - Marie-Hélène CLAVÈRES - Daniel COSTE - Roland DESNÉ - Jean-Jacques FRÈCHE - Willem FRIJHOFF - Elisabet HAMMAR - Gerda HASSLER - Gisèle KAHN - Marie-Christine KOK-ESCALLE - Brigitte LÉPINETTE - Nadia MINERVA - Claude OLIVIÉRI - Jacques PÉCHEUR - Carla PELLANDRA - André REBOULLET - Diana RODRIGUEZ - Carmen ROIG - Konrad SCHRODER - Jean SOUILLAT - Jacques VERDOL - Gérard VIGNER - Richard WAKELY.

### • LES DELEGUES A L'ANIMATION ET L'INFORMATION

Pour les pays francophones (Nord) : Jean SOUILLAT  
Pour les pays francophones (Sud) : Denise BOUCHE  
Pour les pays de l'Europe de l'Est : Roland DESNÉ  
Pour les Centres de FLÉ en France : Jean-Pierre CUQ.

### • CENTRE DE DOCUMENTATION SIHFLES A SAINT-CLOUD

Documentalistes : Rosine ADDA et Catherine ROBINE.

### • LES PERIODIQUES

*DOCUMENTS*. Rédactrice : Gisèle KAHN

*LA LETTRE DE LA SIHFLES*. Comité de rédaction : Jean-Jacques FRÈCHE - André REBOULLET - Jacques VERDOL

Pour *DOCUMENTS*, adresser toute la correspondance à Gisèle Kahn - Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud - 92211-SAINTE CLOUD Cedex (France).

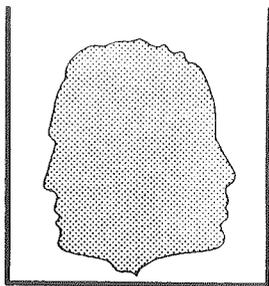
Pour *LA LETTRE DE LA SIHFLES*, adresser toute la correspondance (contributions, courrier des lecteurs, spécimens pour comptes rendus, etc.) à André REBOULLET - 5, rue Lhomond - 75005 PARIS.

### • SIEGE SOCIAL

*SIHFLES* - ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE FONTENAY/SAINT-CLOUD -

Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud - 92211 SAINT-CLOUD (France)

# BERNARD QUEMADA



## TÉMOIGNAGE

Présenter Bernard Quemada est courir le double risque de l'oubli pour le passé et de l'ignorance pour le présent. Car l'homme reste d'une activité incessante, dans des fonctions multiples, croisées, renouvelées...

Nous nous bornerons dans les limites modestes de la *Lettre* à rappeler qu'avec sa thèse : *Les dictionnaires du français moderne (1539-1863). Etude sur leur histoire, leurs types, leurs méthodes* ((1967), Bernard Quemada est l'un des nôtres et des plus illustres ; qu'il l'a été, dès les débuts de la SIHFLES et reste un ami attentif et un soutien précieux.

Donner une suite à «*Pour des raisons de nécessité et de méthode, j'avais choisi vers 1955 d'étudier les dictionnaires anciens...\** » Pourquoi pas ?

En voici une, en forme d'histoire (vraie) :

- Au début des années 50, aucun philologue francisant ne s'intéressait à l'immense domaine des dictionnaires anciens dont j'avais perçu les richesses et la portée, en particulier, pour servir une discipline à laquelle j'étais attaché, la lexicologie socio-historique. Pour justifier les espoirs qu'elle autorisait, il fallait appliquer des méthodes plus rigoureuses, donc disposer de matériaux nombreux, fiables et représentatifs. Je me suis donc employé à développer, en premier lieu, les ressources documentaires, fondements indispensables d'une «nouvelle lexicologie».

Plus que l'étude du vocabulaire de la galanterie au XVII<sup>e</sup> siècle (1949), ce sont des recherches sur la francisation du vocabulaire médical de 1580 à 1715 (parues en 1954) qui m'avaient fait mesurer le prix de ce qui figure dans les dictionnaires anciens, à condition, bien sûr, de savoir les trouver, les choisir et les interpréter. Là encore, des priorités s'imposaient. A côté des *données primaires* issues des corpus textuels, il fallait exploiter des *données secondaires* à tirer de notre très riche patrimoine lexicographique. Et, pour ce faire, mener des recherches systématiques sur les fonds anciens, en grande partie inconnus ou à peine explorés. Ce qui fut fait. Avant 1964, j'avais déjà recensé environ 15000 titres et éditions différents. En annexe à un ouvrage sur *Les dictionnaires du français moderne (1539-1863)*, j'ai publié en 1967 les principaux éléments de ce relevé. Par ailleurs, j'ai pu faire rééditer sur microfiches, dans la collection des *Archives de la Linguistique Française* parue sous ma direction, près de 150 dictionnaires antérieurs à 1900.

Souhaiter mieux connaître les dictionnaires anciens n'était pas nouveau, mais depuis le début du siècle, seules de rares monographies limitées à quelques répertoires marquants leur avaient été consacrées. Plutôt que d'entreprendre l'examen d'un autre dictionnaire, même important, j'ai opté pour une étude d'ensemble des trois premiers siècles de productions lexicographiques françaises. Ce n'était pas sans risques, puisque toute recherche ultérieure sur tel ou tel point de détail pouvait infirmer la validité de mes conclusions. Mais, compte tenu des faibles connaissances d'alors, ce que l'on a du mal à concevoir aujourd'hui, j'ai estimé qu'il était impératif de dégager des observations générales à partir de l'étude détaillée de thèmes lexicographiques fondamentaux. Ainsi serait-il possible, sans doute, de poser des jalons et de définir un cadre d'analyse pour fonder ou faciliter d'autres travaux sur le fonds ancien. ►

\* In *Lexique et Didactique en français langue étrangère*, Cahier de l'ASDIFLE n° 6, p. 27

► Préalable nécessaire, un investissement bibliographique à la mesure de mes ambitions. Ferdinand Brunot, qui s'était fondé sur les dictionnaires du temps pour attester les mouvements du lexique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avait souligné dans l'H.L.F. la confiance relative à accorder à des ouvrages insuffisamment identifiés, sans filiation ni chronologie assurées, aux conditions d'élaboration et aux caractéristiques mal déterminées. C'était beaucoup. Il comptait y remédier grâce à un *Trésor des dictionnaires français*, bibliographie générale, descriptive et critique de tous les répertoires connus. Projet resté malheureusement sans suite, à l'exception des éléments que nous ont laissés des collaborateurs du maître, Ch. Beaulieu et O. Bloch en particulier.

J'ai donc commencé par faire un relevé signalétique, aussi complet que possible, des répertoires dans lesquels des mots français se trouvent enregistrés et explicités. Il ne s'agissait donc pas des seuls «dictionnaires», mais aussi d'ouvrages de tous types et de toutes dimensions. Cela, pour répondre aux besoins des lexicologues concernant les mots, et à la demande des lexicographes touchant les répertoires eux-mêmes. Le foisonnement de ces ouvrages s'est vite trouvé confirmé, avec son corollaire, la multiplication des difficultés de toutes sortes : recherche et identification des ouvrages rares ou inconnus de la plupart des bibliographies françaises et étrangères ou des grands catalogues ; détermination des éditions-mères et des filiations, à travers de multiples remaniements, compilations et plagiats ; attribution d'auteurs aux recueils anonymes ou collectifs ; dates et localisations manquantes, etc. En cette matière, les publications anciennes ne facilitent guère la tâche du bibliographe scrupuleux.

Pendant le même temps, les linguistes avaient commencé à accorder plus d'attention à la lexicographie, à partir des projets de dictionnaires de langue généraux en cours, signes avant-coureurs d'une véritable révolution. Les *Actes* du colloque de Strasbourg de 1957, et surtout certains articles des premiers numéros des *Cahiers de lexicologie* et des *Etudes de Linguistique Appliquée* témoignent des problématiques d'alors et de leur évolution. De mon côté, plus mes fichiers s'alourdissaient, plus je souhaitais pouvoir définir les ouvrages qui me passaient entre les mains. Il fallait ordonner cette masse pour rendre compte de la diversité des types, des genres et des variétés de répertoires. Les critères de classement existants étant insuffisants, j'ai dû établir une typologie extensive plus affinée, fondée en partie sur des critères externes. J'ai largement utilisé pour cela les informations contenues dans les *Avertissements*, *Avis*, *Préfaces* et autres textes annexes jusque-là très négligés, mais, à vrai dire, bien souvent laconiques. En parallèle, l'examen interne des répertoires m'a conduit à établir une grille pour en analyser les éléments constitutifs (nomenclature et adressage ; organisation, macro et microstructure ; usage des marques ; définitions, exemples et citations, etc.), et à étudier les conditions de leur élaboration et l'évolution de leurs méthodes.

Laissée en souffrance depuis 1950 (ce n'était pas ma priorité) une thèse principale sur le lexique du XVII<sup>e</sup> s'est transformée en étude historique des méthodes lexicographiques développées du dictionnaire d'ESTIENNE de 1538 au LITTRÉ de 1863. Fondée sur l'analyse de quelques centaines de dictionnaires parmi les plus caractéristiques, elle s'attachait surtout aux répertoires monolingues du français. L'ouvrage parut en 1967 et la thèse fut soutenue en 1968.

Quel regard porter sur ce travail ?

Si c'était à refaire, je ferais à l'identique mais avec le confort des ressources acquises.

- Les choix initiaux se sont révélés justes. Les analyses des principaux aspects des réalisations lexicographiques n'ont cessé, me dit-on, de rendre service, le plus notable étant à mes yeux d'avoir suscité, ou permis, de nouvelles recherches, de servir de référence ou de point de départ pour aller au-delà. ►

Quelles satisfactions ?

- Avoir le plaisir de compter des élèves eux-mêmes entreprenants auxquels j'ai fait partager mes convictions et qui, à leur tour, font école de par le monde.
- Que l'ouvrage figure, 30 ans après, dans les bibliographies de tous les travaux français et étrangers d'une certaine importance.
- Que des études de travail, de plus en plus riches, le complètent sur de nombreux points, car c'était là une hypothèse de départ. Si elles ne modifient guère les catégories que j'avais identifiées et les analyses générales ou fondamentales que je proposais, je m'en réjouis, mais l'inverse était, je l'ai dit, un risque à courir. Effet pervers, cela m'a sans doute servi d'alibi pour remettre à demain la publication des compléments que j'ai accumulés sur le sujet et sur la bibliographie.
- Une morale aussi : les pionniers, même si on les juge utopistes et inconscients, font parfois œuvre utile.

Bernard QUEMADA ■

# COTISATION 1996 COTISATION

1996 COTISATION 1996

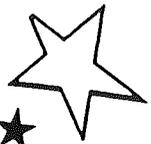
Dans cette Lettre N° 28, vous trouverez le bulletin d'adhésion 1996. Nous y joignons un bulletin de parrainage pour que ceux d'entre vous qui le veulent aident des collègues qui, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de nous rejoindre.

Adressez-nous ce (ces) bulletin (s) sans tarder avec le paiement correspondant. D'avance, les sociétaires (bénévoles) qui préparent les envois, les lettres de rappel (toujours fastidieuses) vous disent : MERCI!

Ainsi, vous continuerez à recevoir sans interruption les publications de la SIHFLES. Et grâce à vous, la SIHFLES pourra entreprendre dans les meilleures conditions les activités prévues (voir le compte rendu de l'Assemblée Générale).

Le Bureau

P.J. - "Cotisation : où en êtes-vous?"



**Bonne ANNÉE 96.**



S.I.H.F.L.E.S.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 1995

Résidence de l'Ecole Normale Supérieure  
de Fontenay/Saint-Cloud

Jamais une Assemblée générale de la SIHFLES ne fut aussi méritante ou méritoire. Le fait divers est entré dans notre Société d'histoire sous la forme d'une grève générale, notamment dans les transports publics ; et chacun des participants a dû, pour se rendre à Saint-Cloud, suivre des parcours du combattant aussi imprévus que pénibles.

En dépit de l'avatar, les Sihflésiens furent ponctuels et la séance du matin a été ouverte à 10h par la Présidente, Nadia Minerva, qui a présenté devant 52 personnes (présentes ou représentées) son

### RAPPORT MORAL

L'année 1995 a été fortement marquée par le succès du colloque de Tarragone : quantité, qualité et variété des participants, efficacité de l'organisation (J. Garcia Bascañana).

*Documents* vient de publier les Actes du colloque d'Edimbourg ; la nouvelle formule de la *Lettre* a été très bien accueillie.

Un débat s'ouvre sur l'orientation des futurs colloques. Selon Henri Besse, un choix s'impose : ou être sélectif et privilégier la qualité ; ou être ouvert, ce qui permettrait à la SIHFLES d'augmenter une audience jusqu'ici trop restreinte.

De l'échange qui suit et auquel ont participé, entre autres, E. Hammar, N. Minerva, J. Garcia Bascañana, J. Verdol et A. Reboullet, on retient :

- que, pour un *premier* colloque dans un pays donné (Parme 1990 - Tarragone 1995), un colloque largement ouvert peut être souhaitable ;
- que, dans tous les cas, la publication éventuelle des Actes dans *Documents* devra être *sélective*, sous réserve de prévenir, en amont, les « communicateurs » que la Société ne saurait s'engager inconditionnellement à publier leur texte.

Il est souhaitable que l'organisation de chaque colloque soit placée sous la tutelle d'un comité scientifique (ou de spécialistes), procédure qui pourra faciliter l'obtention de crédits.

### RAPPORT FINANCIER

Ce rapport, présenté par la Trésorière Gisèle Kahn, fait état de recettes s'élevant à 63.651,36 F (dont 20.000F de subvention de la Délégation Générale à la Langue française) et de dépenses pour un montant de 53.752,18F.

Le nombre de nos adhérents s'élève à 170, ce qui représente un progrès par rapport à 1994 (145).

A titre indicatif, l'évolution de nos adhérents a été la suivante : 151 (1989), 170 (1990), 167 (1991), 192 (1992) et 187 (1993).

La discussion qui suit porte sur :

- la normalisation souhaitée des manuscrits à publier ;
- la publication des Actes de Tarragone : en 2 volumes imprimés en Espagne (pour

Documents), sur des crédits espagnols avec un complément de la SIHFLES qui ne serait pas inférieur à 5.000F. Ces 2 volumes paraîtraient sous les numéros 18(1) et 18(2).

## BUREAU

Gérard Vigner est élu, à l'unanimité, Secrétaire général. Il sera assisté dans cette fonction par Diana Rodriguez.

Gisèle Kahn et Elisabet Hammar sont élues Vice-Présidents en remplacement de Claude Oliiviéri, Carla Pellandra et Richard Wakely.

Henri Besse élu Trésorier (en remplacement de G. Kahn).

Il est préconisé que les postes de Vice-Présidents soient soumis à renouvellement pour répondre aux opportunités ou besoins de la Société.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gérard Vigner et Diana Rodriguez entrent au Conseil d'Administration. Françoise Aubert, Pierre Frémont et Richard Lescure quittent ce conseil.

## L'AN 2000

Jean-Paul Basaille (ANEFLE) fait part d'une invitation de la FIPF à participer à un congrès qu'elle organisera en France, à l'occasion de l'an 2000.

L'Assemblée générale donne son accord de principe mais souhaite que cette manifestation soit pluri-associative et que chaque Association (FIPF, SIHFLES, ANEFLE, etc.) y participe en qualité de partenaire égal.

## INFORMATIONS

E. Hammar donne des informations sur l'organisation du colloque de Linköping.

R. Desné transmet un message d'Olga Ignatova (Université de Kiev-Ukraine) sur un colloque (octobre 1995) : «L'état actuel et les problèmes de l'enseignement de la langue étrangère comme seconde langue».

## L'APRÈS-MIDI «ACADÉMIQUE»

Deux communications ont été prononcées, vivement applaudies et suivies de débat :

- Brigitte Lépinette sur «Les grammaires françaises publiées en Espagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles».

L'auteur présente les orientations qui permettent de dresser une typologie de ces outils et de suivre leur évolution.

- Marie-Christine Kok-Escalte sur «Langue et Religion» en prenant l'exemple des Pays-Bas (ou/et des Provinces Unies).

Son apport méthodologique s'organise selon le schéma suivant :

- construire l'objet (pratique linguistique et pratique religieuse ; leurs relations)
- inventorier les documents
- formuler des hypothèses de recherche.

Ces deux communications seront publiées dans les Actes de Tarragone.

◆ **IMPORTANT.** La prochaine réunion du Conseil d'Administration se tiendra le samedi 15 juin à 9h (ENS de Fontenay/Saint-Cloud - Grille d'Honneur - Parc de Saint-Cloud). ◆◆◆

## COLLOQUE DE TARRAGONE

### 28-29-30 Septembre 1995

C'est dans un cadre méditerranéen et aux réminiscences romaines que l'Espagne a accueilli pour la première fois la SIHFLES. Le colloque qui s'est tenu à Tarragone au mois de septembre sur le thème «1648-1815 : l'universalité du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique», avait suscité un nombre considérable d'expectatives (voir la Lettre n° 26). Il est vrai que, autant le sujet lui-même que le nombre des participants annoncés, laissaient prévoir que l'intérêt ne serait pas moindre.

Un total de 32 interventions plus 4 conférences plénières assuraient un emploi du temps assez chargé pour ne pas craindre l'ennui. Et, en effet, le seul reproche que l'on pourrait adresser aux organisateurs, avec Juan F. Garcia Bascuñana en tête, c'est d'avoir oublié que les assistants à un colloque n'ont pas, en général, le don de l'ubiquité. Devant le «menu» proposé, on n'avait vraiment que l'embarras du choix et on aurait aimé avoir pu être partout et en même temps.

Garcia Bascuñana a tellement bien fait les choses qu'il s'est même arrangé pour qu'un contretemps concernant l'utilisation des locaux prévus, devienne l'occasion de nous faire habiter pour quelques heures dans les salles de cette magnifique Diputación d'où l'on découvrait la mer. Qu'il en soit ici remercié.

Le contenu du Colloque, comme le titre le laissait prévoir, était, en fait, double. Tout d'abord, la présence de cette langue française qui, en Espagne, a été jusqu'à il y a une vingtaine d'années, l'image même de l'altérité culturelle. Le moment est venu, alors que le français se trouve relégué d'une façon absurde en Espagne dans les différents niveaux de l'enseignement, de s'interroger sur le passé. Il fallait se poser aussi, et c'était là le deuxième volet du Colloque que suggérait le titre, la question de cette prétendue «universalité» de la langue française. Le point de départ concernant ce deuxième aspect était le paradoxe, seulement apparent, car «se canta lo que se pierde», que représente le fait que, au moment même où l'Académie de Berlin, proposait le sujet pour son concours de 1784, cette universalité commençait à être sérieusement mise en cause.

Le Colloque était organisé en deux grandes sections thématiques. La première concernait les maîtres et les méthodes. Nous avons eu l'occasion de saluer au passage de vieux amis comme Chantreau ou Billet et de faire connaissance avec d'autres moins connus, tel ce Febrer i Cardona, auteur de la première grammaire de FLE en catalan. A ce propos, nous voudrions signaler ici l'intérêt que peut présenter l'étude de l'enseignement du FLE fait à partir des autres langues parlées dans la Péninsule Ibérique, comme le catalan, le portugais, etc. Les problèmes concernant les établissements où se déroulait l'enseignement du français, les développements méthodologiques, trop souvent éparpillés dans les pages des manuels, et faisant rarement l'objet d'une théorisation, le traitement de certains aspects de l'enseignement tels que la traduction, ainsi que l'établissement d'une bibliographie de manuels, ont été touchés dans cette première section.

La deuxième section plus hétéroclite, s'ouvrait sur des sujets plus inattendus aussi. Les auteurs des communications sont allés chercher partout la trace de la culture française, autant dans les palais que dans les textes scientifiques et techniques ou dans les guides de voyage. Et comme il était question d'universalité, la présence du français a été examinée aussi ailleurs que dans la Péninsule Ibérique : aux Pays-Bas, en mettant en rapport langue et religion ; en Allemagne, avec l'histoire de son enseignement ; en Suède, à travers la

réception linguistique des apports français ; en Italie, en faisant voir comment la propagande napoléonienne se dissimulait derrière les règles de grammaire ; en Grèce aussi, finalement.

Le seul rappel de toutes ces interventions, auxquelles il faut ajouter les échanges entre participants, montre combien il reste encore à faire dans le domaine de l'enseignement du FLE en Espagne. Que Tarragone ne soit qu'un début et que nous voyons bientôt un groupe espagnol ou ibérique (?) se former ! C'est là, il nous semble, la meilleure conclusion qu'on puisse tirer de ces journées.

M<sup>re</sup> Teresa Rodriguez Cobos

—Extrait du Dictionario Nuevo de Sobrino (Ed. de 1751)



## QUE VIVA ESPAÑA !

Avec ses 45 communications, avec ses dix nations représentées, le colloque de Tarragone, en septembre dernier, a été un très grand succès dont nous devons féliciter l'excellente équipe réunie par Juan. En marge, on ne peut oublier de mentionner les qualités d'organisateur de notre vice-président espagnol ; la généreuse hospitalité qu'il a su nous offrir, le soutien des autorités de Tarragone qui ont voulu nous accueillir avec tant d'éclat ; l'enthousiasme des orateurs et des auditeurs qui ont suivi attentivement et fidèlement les travaux du colloque.

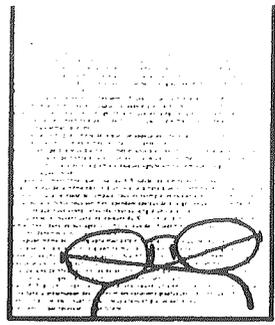
► C'est cependant la qualité des communications qui est au cœur de ce succès. La richesse et l'intérêt chronologique du sujet choisi par les organisateurs ont bien sûr eu leur part : le rayonnement européen du français, la circulation des idées qu'il véhicule, le modèle culturel qu'il représente - modèle choisi lors de son prestige international, modèle imposé pendant les périodes dites «françaises» de maintes nations - sont sans doute des thèmes qui méritent l'attention des chercheurs ; mais n'est-ce pas le défi lancé par Juan Bascuñana (par ces guillemets qui encadrent le mot «universalité» figurant dans le titre du colloque : 1648-1815 : «*L'universalité*» du français et sa présence dans la péninsule ibérique) qui a le plus intrigué les relateurs ? Son invitation à se méfier des recettes a encouragé des mises au point indispensables sur un poncif (l'universalité du français) et sur un concept (l'universalité d'une langue donnée) qu'il était temps de rediscuter : ce fantôme qui a hanté le colloque de Tarragone depuis les premières répliques a donné une empreinte décisive à la réflexion des communicants et au débat qui a animé les journées tarragonaises. Pourrait-on dire que c'est au moment même où cette universalité - non pas s'affirme, puisque les temps des Pères Bouhours sont déjà éloignés - mais se consacre et peut se mettre en place en devenant une réalité avec les armées révolutionnaires et napoléoniennes, que commencent à s'élever les voix dissonantes ou carrément contestataires ; peut-on affirmer que, paradoxalement, c'est peut-être à cause du poids écrasant d'une langue qui veut se substituer à toutes les autres que peuvent naître les consciences linguistiques nationales, autorisées par le droit lésé ? Et, intérêt chronologique mis à part, quoi de plus actuel que ce thème, on ne peut plus ancien et moderne des débats linguistiques, notamment dans l'ère du multiculturalisme et du plurilinguisme qu'est (ou que devrait devenir) la nôtre !

Sur cet axe portant, sur cette trame courageusement et adroitement tissée par les organisateurs, se sont greffées des études, celles de la section «Réception et enseignement du français (programmes, méthodes, manuels, grammaires, dictionnaires...)», qui ont fait le point sur la situation d'enseignement/ apprentissage, brossant un tableau d'une ampleur et d'une netteté considérables sur la période envisagée. La diffusion européenne du français dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup>, une idée chère aux chercheurs depuis Brunot mais dont le profil était encore mal dessiné pour plusieurs aires géographiques, a ainsi trouvé une définition plus nette en se matérialisant en manuels et méthodes, en portraits d'apprenants et de maîtres, en institutions d'enseignement.

C'est donc la richesse de la thématique dans ses deux aspects ci-dessus, qui a fait du colloque de Tarragone une rencontre féconde en résultats et perspectives. On comprend pourquoi beaucoup d'auditeurs ont manifesté l'intention de se faire sifflésiens, ce qui constitue un témoignage certain de l'intérêt suscité par cette manifestation auprès de non-initiés et qui fait entrevoir un développement important des recherches ibériques dans notre domaine. Les liens qu'on a noués d'ailleurs en sont une preuve ultérieure, des liens dont nous avons déjà testé la solidité : des contacts établis sont prolongés par des projets communs qui s'annoncent fructueux.

La qualité des communications, l'intérêt des propos échangés n'offre qu'un aspect de ce séjour que l'Espagne a offert à ses hôtes étrangers. S'il est permis de conclure sur une note frivole, alors pourquoi ne pas se laisser glisser, en se remémorant Tarragone, sur la pente «touristique» de sites pittoresques penchés sur une mer enchanteresse, de repas exquis arrosés de ce superbe vin dont la majesté honore le sol espagnol et d'entretiens amicaux en compagnie d'amphitryons hospitaliers et joviaux, entourés comme nous l'étions de soins attentifs et enivrés d'une couleur locale inoubliable ? Vive l'Espagne donc ! Mille fois vive l'Espagne !

# DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ORTHOGRAPHE FRANCAISE



## LECTURES

L'ouvrage est important : 1327 pages pour présenter l'analyse historique de plus de 18 000 mots de la langue française. Il est le fruit de nombreuses années de recherches de spécialistes de phonétique historique et d'histoire de la langue sous la direction de Nina CATACH, historienne et linguiste (... et sociétaire SIHFLES) qui créa, dans les années 1970, une équipe de recherche C.N.R.S.-HESO (histoire et structure des orthographes et systèmes d'écriture). Il était écrit que ce dictionnaire devait, tout naturellement, paraître un jour...

On est étonné d'apprendre que les travaux pour mettre en forme ce dictionnaire ont commencé pour Nina Catach il y a trente ans.. On comprend vite pourquoi quand les rédacteurs énumèrent les difficultés rencontrées. Et en premier lieu, les variations graphiques. Il faut savoir que les mots apparaissent de façon différente suivant les dictionnaires, à l'intérieur d'un même texte, d'une édition à l'autre (sans compter les erreurs de transmission qu'il a fallu corriger). Par ailleurs, dans les premiers dictionnaires, tous les commentaires sont rédigés en latin, les catégories grammaticales sont le plus souvent absentes et les mots classés suivant un ordre orthographique ou sémantique. A noter que ces graphies multiples, à l'époque, semblaient ne gêner personne.... Il a fallu attendre les recommandations de l'Académie en 1694 qui précisent «qu'en cas de doute, c'est la graphie du mot vedette qui doit être considérée comme valable». Malgré cela, des ambiguïtés demeurent. Un mot est une unité changeante d'un fragile équilibre entre, on vient de le voir, une ou plusieurs graphies mais aussi une ou plusieurs phonies et un ou plusieurs sens. En dépit de toutes ces difficultés (et il y en eut d'autres), les rédacteurs se sont mis au travail, cherchant avant tout à révéler et à expliquer comment s'est formé notre système graphique actuel, en montrant d'où il vient et qu'elles en sont les racines, en remontant aussi loin que possible.

L'Equipe rédactionnelle de ce DHOF présente essentiellement des témoignages du travail de réflexion et de gestion accompli dans le domaine de la langue et de l'orthographe par l'Académie au cours des trois derniers siècles (soit 8 éditions étudiées, allant de 1694 à 1935 (le 1<sup>er</sup> volume de la 9<sup>e</sup> édition - A à F - est paru en 1992). Les recherches ont porté aussi sur une vingtaine d'ouvrages prestigieux, signés R. Estienne, J. Nicot, C. Fabre de Vaugelas, Mézeray, A. Furetière, G. Ménage, J.-F. Féraud, E. Littré, etc. ►

Conçu d'emblée comme un ensemble de données informatiques, ce dictionnaire profite de ces avantages pour ordonner les faits avec la plus grande cohérence sans pour autant renoncer au travail historique et philologique de détail. Résultat : cet ouvrage est à la fois un dictionnaire et une grammaire. Et, démarche innovante, le lecteur peut aller, suivant ses besoins, du particulier au général (pour employer la terminologie des auteurs, chaque phénomène est traité en sous-chapitres, dont les *chapeaux* renvoient pour les aspects plus généraux à des mots types ou *mots de base*) sur fond grisé avec renvois à des *paragraphes de synthèse* en fin d'ouvrage. D'où le nom : un dictionnaire en réseaux.

*fromage*, n. m. : 1549-1606 fourmage, fromage ; 1694-1935 fromage

ÉTYMOLOGIE XII<sup>e</sup> s. *fromage*, *frounaie* (avec *i* consonne), XIII<sup>e</sup> s. *fromages* plur. du lat. pop. *formaticu(m)* « moulé dans une forme », dérivé de *forma* « moule » (FEW 3, 717b).

□ *ou/o* → *arroser*\*\* : Au cours des XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> s., *o* devant *r* est régulièrement passé à [u]. Par réaction savante, les grammairiens du XVI<sup>e</sup> s. ont tenté d'imposer le *o* étymologique, d'où de nombreuses variations *o/ou*. D'Estienne à Nicot la forme étymologique en *o* est recommandée : « Semble plus raisonnable escrire *fromage*, car il uient de *forma*, qui signifie l'eclisse ou caseret dedens quoy lon fait le *fromage* » (Estienne). Ménage (1675 p. 181) : « *Monceau*, *fromage*, et non pas *mouceau*, *froumage* ». Vt cependant *fourme*, nom de fromage (de même origine), qui a conservé la prononciation ancienne en *ou*.

► **Épenthèse et métathèse de *r, l*, échanges *r/l*** → § 140. Les liquides *r* et *l*, surtout *r*, sont les consonnes les plus sujettes à l'épenthèse et la métathèse, et s'échangent souvent entre elles. Ces phénomènes sont anciens et courants dans le langage populaire aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s., ils

◆◆◆

#### § 140 Épenthèse et métathèse de *r, l*, échanges *r/l*, type *fromage/fromage*\*\*

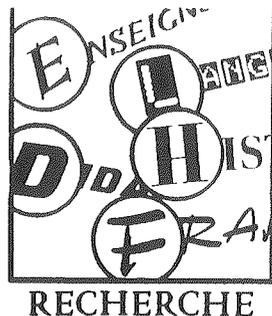
L'interversion ou le déplacement de phonèmes dans une syllabe, un mot ou un groupe de mots sont très fréquents pour les liquides *l* et surtout *r*.

Le *r* est souvent transposé après la consonne initiale dans les mots où il se trouvait initialement derrière la voyelle suivante en syllabe atone (consonne + voyelle + *r*/consonne + *r* + voyelle) : 1549 *brodure* à côté de *bordure* ; *creneauls*, *carneauls* pour *créneau*\* ; *froument*, *foument* pour *froment* ; Estienne et Nicot sous *fromage*, *fourmage*, *fromage*\*\* font remarquer : « Aucuns par metathese ou transposition de lettres disent *fromage* » ; 1606 *reboursier*, 1694 *rebrousser* ; 1549 *crocodile*\*, *cocodril* ; 1549 *beuvrage*, *bruuage* pour *brevage*\*. Certaines variantes ont survécu relativement tard, principalement dans les mots où *r* se trouvait à côté de *e* : 1694-1740 *berlan* à côté de *brelan* ; 1762 *brelan*. La variante *berloque*, introduite en 1835 avec un sens spécialisé « batterie de tambour qui annonce les repas », a été conservée jusqu'en 1935 à côté de *breloque*, et *espadrille* pour *espardille*, mot du Roussillon. ◆◆◆

Ce dictionnaire est, on le comprend, le résultat d'un travail considérable. Cependant, l'équipe rédactionnelle reste consciente qu'il y a encore beaucoup à faire : par exemple, étudier la tradition graphique plus phonétique qui remonte à l'âge des troubadours, prendre en compte une autre catégorie de lexiques de langue française plus simples que ceux étudiés ici, mener des recherches sur la langue employée par des lettres, grammairiens compris, qui n'ont pas suivi les usages académiques. Autrement dit, les rédacteurs espèrent que ce D.H.O.F., même s'il n'apporte pas toutes les réponses aux questions posées, pourra, d'ores et déjà, satisfaire beaucoup de curiosités et suscitera des vocations, encouragera des chercheurs à venir « défricher » en suivant la voie qu'ils viennent d'ouvrir dans l'histoire de l'orthographe française.

J.V. ■

# LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DU 18<sup>e</sup> siècle



La Société Française d'Étude du 18<sup>e</sup> siècle (SFEDS) a été fondée en 1964 pour encourager les recherches sur le 18<sup>e</sup> siècle, dans les domaines français et étrangers et selon toutes les disciplines (histoire, philosophie, littérature, sciences, beaux-arts, musiques, etc.). Le 18<sup>e</sup> siècle se caractérisant comme le siècle des Lumières, la période considérée est assez large puisque les Lumières ont commencé avant 1701 (Paul Hazard, dans un livre célèbre, faisait débiter la «crise de la conscience européenne» vers 1680) et se poursuivent après 1800 avec, notamment, les Idéologues, B. Constant et Mme de Staël, disons jusque vers 1815/1820.

La création de la SFEDS est liée au renouveau des études sur le 18<sup>e</sup> siècle, illustré, entre autres, par le premier Congrès international des Lumières tenu à Genève en 1963. Depuis, un congrès international analogue est organisé tous les quatre ans (le 10<sup>e</sup> aura lieu à Dublin en 1999). D'autres sociétés nationales de «dix-huitiémistes» sont nées. Il en existe vingt-quatre aujourd'hui (les plus importantes étant celles des États-Unis, de l'Allemagne, du Japon, de l'Italie, de la Grande-Bretagne) regroupées dans la Société internationale d'Étude du 18<sup>e</sup> siècle (SFEDS), constituée en 1971. La Société française est à l'origine de la publication d'un *Annuaire international des dix-huitiémistes* (1970) devenu aujourd'hui *Répertoire international...* et publié tous les quatre ans par le SFEDS (la dernière édition -1991- recense 7548 chercheurs (et amateurs) dans 50 pays.

La SFEDS organise des colloques bilatéraux avec plusieurs sociétés nationales (Grande-Bretagne, Italie, Allemagne et, récemment, Scandinavie), patronne de nombreux autres colloques et assure une importante activité de publication : un *Bulletin* d'information trimestriel, une revue annuelle, *Dix-huitième siècle* (depuis 1969), une collection de textes rares ou inédits du 18<sup>e</sup> siècle, «Lire le dix-huitième siècle» (3 volumes par an). Ses effectifs ont régulièrement augmenté depuis 1963. A la fin de 1994, elle comptait plus de 1500 adhérents (deux tiers en France) répartis dans 42 pays, la plupart de ces adhérents étant des universitaires.

Sans négliger le rôle du *Bulletin* (en particulier pour les colloques et pour les activités des équipes de recherche), le principal moyen de rayonnement de la SFEDS est sa revue annuelle (qui a dépassé 700 pages en 1994). Chaque numéro est composé de deux sections, en principe d'égale longueur, une

partie thématique («n° spécial») et une partie de «mélanges» - soit, au total, 30 à 35 articles ; elle comporte aussi une rubrique de notes de lecture (environ 300 publications recensées).

La revue accueille tout article qui peut enrichir notre connaissance du 18<sup>e</sup> siècle. A cet égard, les contributions sur l'enseignement et la diffusion du français à l'étranger seront les bienvenues (comme d'ailleurs celles qui porteraient sur l'enseignement des langues étrangères en France). *Dix-huitième siècle* a publié en 1985 (n° 17) un article suggestif d'Henri Duranton sur l'origine et la situation - peu enviable - des précepteurs de français et des demoiselles de compagnie (de langue française) en Allemagne. Il serait dommage d'en rester là... D'autre part, le *Bulletin* trimestriel est à la disposition de tous les historiens du FLE pour diffuser les annonces de colloques, de publications et toute proposition tendant à favoriser la recherche, la collaboration et les échanges dans le domaine propre à la SIHFLES et qui demeure encore, pour le 18<sup>e</sup> siècle, largement inexploré.

Roland DESNÉ

DIX-HUITIÈME SIÈCLE, n° 27, 1995, L'Antiquité, 687p., PUF

«Pourquoi l'Antiquité ? Au 18<sup>e</sup> siècle, elle affleure partout ; omniprésente, impalpable, nourrissant toute réflexion et imprégnant toute image». Ainsi, d'entrée, Edith Flammarion et Catherine Vorphilhac-Auger justifient ce volumineux numéro, excellemment illustré, de la revue annuelle de la Société française d'étude du 18<sup>e</sup> siècle.

Cet ensemble aurait mérité un long compte rendu. Limitons-nous à signaler au moins un article proche de nos préoccupations : *Les Grammaires latines en France* (Bernard Colombat) ; et 4 comptes rendus... parmi plus de trois cents ! *Du goût, de la conversation et des femmes*, E. Montandon (par B. Fink), *La France et l'Italie au siècle des Lumières*, N. Jonard (par G. Lucinani), *Isabelle de Charrière...* T. Trousson (par C. Seth), *Las traducciones españolas del teatro franceses...* B. Lafarga (par M. de Rougemont).

La SIHFLES est présente dans ce volume par un compte rendu de *Documents* n° 14 (Colloque de Potsdam) par R. Desné et par une pleine page informative.

André REBOULLET

 **Merci par avance de bien vouloir nous faire connaître auprès de vos collègues et de leur signaler notre nouvelle adresse.**

**SIHFLES**

**E.N.S. de Fontenay/Saint-Cloud**

**Grille d'Honneur - Le Parc**

**92211 SAINT-CLOUD Cedex (France)**

## LES DIX DERNIERS COLLOQUES DE LA SIHFLES

LIEUX - DATES	CO-ORGANISATEURS	THEMES	BIBLIOGRAPHIE
1. Paris - juillet 1989	American Association of Teachers of French	Panorama de l'histoire du français langue étrangère	<i>Lettres SIHFLES</i> , 4, 2
2. Aix-la-Chapelle - 25-27 sept. 1989	XXIe Romanistentag Deutscher Romanistenvorband	Contributions à l'histoire de l'enseignement du français	<i>Lettres SIHFLES</i> , 4, 3 <i>Documents</i> , 6, sept. 90
3. Parme - 14-16 juin 1990	Universités de l'Emilie BAL, Rome	Pour une histoire de l'enseignement du français en Italie	<i>Documents</i> , 7, pp. 25-27, juillet 1991 <i>Lettres SIHFLES</i> , 7, 4, 5 <i>Documents</i> , 8, sept. 91
4. Genève - 26-28 sept. 1991	Ecole de langue et de civilisation françaises (Université de Genève)	Universités européennes, sciences du langage et enseignement des langues. Mouvements d'innovation de 1880 à 1914	<i>Lettre SIHFLES</i> , 11, p. 11 <i>Documents</i> , 10, déc. 92 <i>ELA</i> , 90, avril-juin 93 <i>Cahier F. de Saussure</i> , n° 46 <i>Bulletin CILA</i> , n° 56, oct. 92
5. Saint-Cloud, 24-26 sept. 1992	CREDIF/ENS	Qu'est-ce qu'apprendre une langue ? (1765-1825)	
6. Bologne - 22 janvier 1993	Université de Bologne	Pour une histoire de l'enseignement des langues étrangères : manuels et matériaux d'archives.	<i>Documents</i> , 12, déc. 93 <i>Lettre SIHFLES</i> , 17, mars 93
7. Potsdam - 28-30 sept. 1993	Deutscher Romanistenverband	L'enseignement des langues étrangères avant la période de la Réforme	<i>Lettre SIHFLES</i> , 19, oct. 93 <i>Documents</i> , 14
8. Strasbourg - 23 juillet 1994	BELC/CJEP CREDIF/ENS St-Cloud	Histoire de l'apprentissage des langues dans les régions frontalières	<i>Lettre SIHFLES</i> , 23, p. 12 <i>Documents</i> , 15
9. Edimbourg - 22-24 sept. 1994	Université d'Edimbourg	Profils d'enseignants, d'étudiants et d'institutions d'enseignement des langues vivantes de 1850 à 1950	<i>Lettre SIHFLES</i> , 23, p. 11 <i>Documents</i> , 15
10. Tarragone - 28-30 sept. 1995	Université de Tarragone	1648-1815 : L'universalité du français et sa présence dans la péninsule ibérique.	<i>Lettres SIHFLES</i> , 26 et 28

# SIHFLES

## ● BUT

La *Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde* (SIHFLES) "a pour but de promouvoir l'histoire de l'enseignement et de la diffusion du français langue étrangère ou langue seconde hors de France et en France et, d'une manière générale, de la didactique des langues, en réunissant les chercheurs, en faisant connaître les résultats de leurs travaux, en suscitant de nouvelles recherches, en favorisant l'ouverture d'études dans les formations universitaires et la création d'un Centre de documentation et d'archives spécialisé" (statuts, article 2).

## ● ACTIVITÉS

La SIHFLES

- organise ou participe à l'organisation d'un ou plusieurs **colloques** chaque année. Ces colloques peuvent faire l'objet d'**actes** imprimés.
- publie deux **périodiques** :  
*Documents* (2 fois par an)  
*La Lettre de la SIHFLES* (4 fois par an)
- anime un **CENTRE DE DOCUMENTATION SIHFLES** à la Bibliothèque du CREDIF - ENS de Fontenay/Saint-Cloud.

## ● ADHÉSION

### COTISATION ANNUELLE

- **Membre actif** : 200F (cotisation annuelle + abonnement à *Documents* et à *La Lettre de la SIHFLES*)
  - **Membre bienfaiteur** : 1000F (droit d'entrée forfaitaire) + 500F (cotisation de membre bienfaiteur)
- Règlement à libeller à l'**ordre de la SIHFLES** et à adresser à **SIHFLES** - Grille d'Honneur, Parc de Saint-Cloud - 92211 SAINT-CLOUD Cedex - France

Pour les personnes physiques ou morales **résidant et/ou disposant** d'un compte en France :

- \* par chèque bancaire ou postal
- \* par virement postal (CCP 5407 66V Paris).

Pour les personnes physiques ou morales **ne disposant pas** d'un compte en France :

- \* par virement international sur le compte postal : 30041 00001 05 407 66V02068.

Ne jamais nous faire parvenir de chèques autres qu'en *francs français* (les frais de change et d'encaissement étant très élevés).

**Attention ! Ne pas envoyer de mandat international.**

**Les personnes morales** (bibliothèques universitaires ou autres par exemple) qui souhaitent simplement recevoir les deux périodiques de la SIHFLES peuvent souscrire un abonnement annuel au prix de 200F.

# SUPPLÉMENT DE LA LETTRE DE LA SIHFLES

N° 28

## Histoire de l'enseignement du français dans les Etats successeurs de l'ex-A.O.F. et de l'ex-A.E.F. (de 1960 à nos jours) Approche bibliographique

-----

### I. Le contexte.

La passation de pouvoirs dans les territoires d'outre-mer d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française se fit de façon progressive et consensuelle entre 1956 et 1960. D'une autonomie d'abord partielle, les T.O.M. devenus Etats accédèrent à l'indépendance et à la pleine souveraineté. Ces Etats conservèrent le français comme langue officielle et comme langue d'enseignement. Les enseignants français demeurèrent en place, rejoints par de nombreux coopérants et le système scolaire ne fut pas affecté.

Mais les ex-T.O.M. étaient pris dans le vaste mouvement qui bouleversait, à la même époque, les "territoires non autonomes" (selon la terminologie onusienne) belges et britanniques. Les indépendances soulevèrent d'immenses espoirs de développement économique, de promotion sociale et de réhabilitation du passé africain, sur un fond de rêve panafricaniste (ce dernier plus anglophone que francophone). Tous étaient d'accord sur la lutte à mener contre l'analphabétisme et pour la généralisation de l'instruction.

La Conférence des Etats africains sur l'éducation, tenue à Addis Abeba, en 1961, prévoyait que le taux de scolarisation de 100 % pourrait être atteint en 1980 et elle préconisa de préférer, comme langues d'enseignement, à celles des anciennes puissances colonisatrices, les langues nationales estimées seules capables d'alphabétiser rapidement le continent et de le moderniser tout en sauvegardant les valeurs traditionnelles.

La déclaration finale de la Conférence des ministres de l'Education des Etats membres [de l'UNESCO] de l'Afrique tenue à Lagos du 27 janvier au 6 février 1976, ne se hasardant plus à fixer une date limite pour la réalisation de l'enseignement universel, ne s'en tint pas moins à une revendication assez agressive en faveur de l'emploi des langues nationales dans l'enseignement à tous les degrés, politique "répondant", était-il affirmé, "aux aspirations profondes des masses populaires".<sup>1</sup>

En Afrique francophone, la décennie qui suivit les indépendances connut un prodigieux développement du nombre des établissements de tous ordres. A part quelques adaptations mineures (sur le contenu des manuels d'histoire, par exemple), le système en vigueur fut conservé. Le principal souci, tel qu'il ressort des conventions passées entre les nouveaux Etats et la France portait sur la validité de droit, ou, à défaut, sur l'équivalence des diplômes décernés en Afrique. L'école demeurée "coloniale" continuait ainsi à "fabriquer les mêmes produits et en plus grand nombre", alors que les emplois se multipliaient bien moins vite que les diplômés.<sup>2</sup>

Les autorités coloniales s'étaient efforcées, dans les années 30, tout en conservant au système scolaire sa fonction de détection et de sélection d'une élite, de mettre sur pied une "école d'un meilleur genre de vie", utile aux masses rurales. Les élites occidentalises exigèrent, après 1945, et obtinrent la généralisation d'une école

identique à celle de la métropole<sup>3</sup>. L'échec de celle-ci, dans la mission qui lui était assignée de donner un enseignement de masse dans des conditions impossibles, était prévisible et il fut annoncé par René Dumont dans *L'Afrique noire est mal partie* dès 1962. "Si ta soeur va à l'école, tu mangeras ton porte-plume" prédisait-il à un écolier candidat bureaucrate. Les constats de faillite sont effectivement allés, par la suite, se multipliant.

Le choix du français comme langue unique d'enseignement dès le début de la scolarité a été donné par les linguistes comme l'une des causes, sinon la principale de cet échec. Dans la préface qu'il a écrite pour la thèse de Jacques Champion, en 1974, Pierre Alexandre alerte les partisans de la francophonie : "On en viendra peut-être à admettre que 90 % des Africains dits francophones ne parlent pas un mot de français et que celui-ci, même s'il est un peu partout langue nationale ou officielle, n'en demeure pas moins langue étrangère.[...] Personne ou presque ne croit plus possible de franciser en une génération la population entière de nos anciennes colonies, ni même les couches d'âge les plus jeunes". Pierre Alexandre ne croyait pas non plus à l'exclusion du français au profit des seules langues nationales (c'est pourtant ce qu'entreprit officiellement —et ne réussit que trop bien— la Guinée, par sa "2ème réforme de l'enseignement" de 1968 à 1984<sup>4</sup>). Pour Pierre Alexandre, "la question qui se pose est plutôt celle des domaines d'usage respectifs des vernaculaires et de la langue de l'ex-colonisateur, et, par là-même, de la façon de les enseigner. La réponse est, dit-il, probablement dans une pédagogie bilingue intégrée, fondée sur des études contrastives qui restent largement à faire"<sup>5</sup>.

L'expression de "français langue étrangère" restait au travers de la gorge de nombre de pédagogues français et même africains. Lamarana Diallo explique : "Nous préférons l'expression "français langue seconde" à "français langue étrangère". La première réduit l'éloignement psychologique que renferme la seconde appellation. Nous entendons par "français langue seconde" le français adopté par les Africains comme langue d'enseignement et dont le choix repose sur une décision délibérée"<sup>6</sup>. A l'opposé, les Etats généraux de l'Education, réunis à Dakar, en janvier 1981, par un vote à main levée choisirent la qualification de "langue étrangère"<sup>7</sup>. Langue étrangère ou langue seconde, il pouvait sembler désormais acquis que le français n'atteindrait jamais le statut dont certains avaient rêvé pour lui et cela d'autant plus que, dorénavant, il était enseigné par des maîtres pour lesquels il était une langue apprise.

2 | Mais l'une des raisons données par le colonisateur pour faire du français la langue unique de l'enseignement, à savoir le trop grand nombre de langues africaines, par ailleurs non écrites ni fixées, n'était pas pur prétexte comme durent rapidement s'en apercevoir ceux qui préconisaient l'emploi de la langue nationale(?),

---

<sup>1</sup> Conférence de Lagos [14], p. 54.

<sup>2</sup> Joseph KI-ZERBO, "Education et développement", *Tam-Tam*, n° 6, mars-juin 1970, in [14], p. 18-19.

<sup>3</sup> Denise BOUCHE, "L'école rurale en Afrique occidentale française de 1903 à 1956", *Etudes africaines offertes à Henri Brunschwig*, Editions de l'Ecole des Hautes-Etudes en Sciences Sociales, 1982, p.271-296.

<sup>4</sup> DIALLO, [48], en particulier p. 334-336.

<sup>5</sup> Pierre ALEXANDRE, in [40], p. 5 et p. 7.

<sup>6</sup> DIALLO.[48], note 1, p.537.

<sup>7</sup> Pierre DUMONT, [47], p. 31.

vernaculaire(?), maternelle ? pour les débuts de la scolarisation<sup>8</sup>. Une bonne connaissance linguistique et sociologique des langues locales doit donc accompagner sinon précéder l'évolution du statut du français dans l'enseignement. L'ampleur des travaux à réaliser, malgré l'importance de ceux qui ont déjà été entrepris depuis une trentaine d'années, suffirait à expliquer (même si les choix sont, en réalité, dictés par des raisons de pure politique) que le français demeure généralement, semble-t-il, malgré de fermes prises de position idéologique et quelques tentatives d'expériences, la langue d'enseignement dès l'école primaire. Même, les fameux manuels *Mamadou et Bineta* qui ont permis l'alphabétisation de générations d'Africains "rendent encore aujourd'hui des services dans certains pays". Ils seraient même "revenus en force, ces dernières années, au Sénégal et en Guinée"<sup>9</sup>.

Les centres de linguistiques appliquées créés dans les universités africaines, et particulièrement celui de Dakar, le CLAD, s'étaient pourtant mis au travail. Les réformes échouèrent. Le PPF, la méthode "pour parler français" programmant les difficultés spécifiques des élèves, tant phonétiques que grammaticales en fonction de leur langue maternelle et donnant la priorité à l'oral sur l'écrit, fut en usage au Sénégal de 1965 à 1980, pour aboutir, en 1981, à une interruption brutale. Tous les programmes de radio et de télévision scolaires, Télé-Niger, Télé-Bouaké (Côte d'Ivoire), classes télévisuelles en wolof, à Dakar connurent semblablement des échecs très coûteux.

Toute tentative de réforme rencontre inévitablement l'opposition des étudiants et des lycéens avec des grèves pouvant aller jusqu'à la révolte, très redoutées des gouvernements, l'opposition des familles particulièrement des non-lettrés et l'opposition des enseignants. Pierre Dumont incrimine "les autorités institutionnelles incapables de prendre leurs responsabilités" [c'est-à-dire de trancher entre linguistes et pédagogues] dans des domaines qu'elles ne dominent pas bien du fait de l'importance des enjeux politiques et idéologiques soulevés<sup>10</sup>. Il est certain que des réformes de l'ampleur exigée requièrent comme condition nécessaire et absolument prioritaire une volonté déterminée et persévérante de la part des gouvernements et il est probable que trop de médecins se sont précipités au chevet de l'éducation en Afrique. Mais l'autre condition aussi nécessaire au succès et dépendant d'ailleurs de la première est l'existence d'enseignants motivés et bien formés. Et un instituteur ne se forme pas, et se réforme sans doute encore moins, en quelques semaines ou quelques mois de stage et de conférences. Le succès de la dernière réforme de l'enseignement en Guinée (après 1984) présuppose, selon M. Lamarana Diallo, "la conscientisation des cadres appelés à mettre le programme en oeuvre". Il est nécessaire, selon lui, "de ne pas se laisser séduire par une multitude de théories méthodologiques en matière d'enseignement de la langue. Pour ce faire, une seule méthode doit être expérimentée et appliquée au niveau du primaire".

<sup>8</sup> L'expression "langue nationale" est ambiguë pour les vastes régions du continent où l'émergence de l'Etat a précédé celle de la nation. Aurait logiquement vocation à être appelée nationale toute langue (autrefois dite "vernaculaire") parlée par un groupe de nationaux, à l'intérieur d'un Etat. Mais les Etats qui ont accordé un rôle officiel aux langues nationales ont été obligés d'opérer des choix. Six des 21 langues parlées au Sénégal se sont vu reconnaître le statut de langue nationale par un décret du 21 mai 1971. La charge passionnelle contenue dans l'expression "langue nationale" est telle que des linguistes français lui préfèrent celle de "langue négro-africaine". (cf. Pierre Dumont, [44], p. 40)

<sup>9</sup> Suzy GUTH, "L'école en Afrique noire francophone : une appropriation institutionnelle", *Revue française de pédagogie*, n° 90, janvier-mars 1990, p. 76. - Pierre DUMONT, [47], p. 42-43.

<sup>10</sup> Pierre DUMONT, [47] p. 57

Le temps passant, la situation des langues évolue. La très grande diversité linguistique de la Côte d'Ivoire a donné au français l'occasion d'y devenir une langue véhiculaire et cette situation n'est pas unique. Mais ce français n'est pas le français de France (ou français standard) auquel est attachée l'intelligentsia africaine francophone; c'est, selon Pierre Dumont, un français en train de devenir le véhicule de valeurs expressives spécifiquement africaines, dont les locuteurs, véritables détenteurs de la norme d'usage sont les petits cadres, fonctionnaires, enseignants du primaire et du secondaire, etc. Plus de FLE, "nous avons assisté à l'avènement du FLA, le français langue africaine". C'est sur cette langue qui "doit être considérée comme un véritable idiome ayant en soi sa raison d'être et digne, à ce titre, de servir de véhicule aux manifestations les plus hautes de la culture" que se joueraient, à l'aube du troisième millénaire, les perspectives d'avenir du français face à la vague de fond anglo-saxonne.<sup>11</sup> Ces vues vont à l'encontre de celles d'autres linguistes, en particulier africains, à la fois à propos de la nature de la langue (ils refusent de voir légitimer les aspects particulier du français en Afrique) et à propos de ses fonctions, Dumont étant accusé de "s'inscrire d'emblée dans la tendance qui fait du français l'unique langue et facteur de développement"<sup>12</sup>.

Le débat reste ouvert. L'institution scolaire et son fonctionnement sont à examiner pays par pays, si on veut en faire l'histoire et demeurer concret puisque le fond du problème est d'abord politique.

Dans un domaine où l'absence de synthèse, de "manuel" prive des repères habituels, domaine, qui plus est, se trouve aux marges de trois disciplines dont on ne peut dire qu'elles s'ignorent réciproquement puisque la création de la SIHFLES a prouvé qu'elle tentent au moins de se rencontrer, il est plus que probable que des travaux ou des institutions importants n'ont pas été signalés. Mais cette bibliographie n'a pour but que d'indiquer quelques chemins et d'inciter les insatisfaits à collaborer à un souhaitable "supplément".

## II. Pour une approche de la question:

[1] TETU (Michel), *La francophonie, Histoire, problématique et perspectives*, Hachette, 1988, 390 p., Préface de L.S. Senghor, Avant-propos de Jean-Marc Léger

4 | Michel Tétu était, en 1988, professeur titulaire à l'Université Laval à Québec et secrétaire général adjoint de l'AUPELF. Jean-Marc Léger, ancien président de l'Association canadienne des journalistes de langue française, a été secrétaire général fondateur de l'AUPELF (1961-1978) et secrétaire général fondateur de l'ACCT (1968-1970). Ce livre constitue un guide pratique des institutions francophones, à la date de 1988. A corriger et compléter par [4]

[2] *Le français hors de France*, sous la direction de A. VALDMAN, avec la collaboration de R. CHAUDENSON et G. MANESSY, Paris, Editions Honoré Champion, 1979, 688 p.

-G. Manessy, "Le français en Afrique noire : faits et hypothèses", p.333-362.

-Pierre Dumont : "La situation du français au Sénégal", p. 363-376

-Jacques Blondé : "La situation du français au Mali", p. 377-383.

-Laurent DUPONCHEL : "Le français en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo", p. 385-417.

-Patrick Renaud : "Le français au Cameroun", p. 419-439.

-Jean-Pierre Caprile : "Situation du français dans l'Empire Centre-africain et au Tchad", p. 493-504.

Excellents états de situation, riches et concis qui font regretter l'absence de la Guinée (inévitabile, sans doute, à cette date), du Congo et du Gabon.

<sup>11</sup> *Id.*, citations p. 9, 63, 129, 163.

<sup>12</sup> Ntolo KAZADI, [3], p. 170

[3] KAZADI (Ntole), *L'Afrique afro-francophone*, Institut d'Etudes Créoles et francophones, UA 1041 du CNRS, Université de Provence, Diffusion : Didier Erudition, s. d. [1991], 183 p. Coll. "Langues et Développement". Avant-propos de Robert Chaudenson. Préface de Jean-Louis Calvet.

L'auteur est Docteur en linguistique de l'Université de Paris-III, professeur de linguistique à l'Université de Kinshasa, Directeur du CELTA. Son livre, dit-il, "se veut observation et questionnement". Ses mises au point bien informées, clairement situées dans la chronologie, concises, son art à dégager les principaux arguments dans des débats souvent obscurs, en donnant la parole aux acteurs, sa connaissance, de l'intérieur, pour y avoir participé, des travaux des principales institutions de la francophonie permettent de penser qu'il a atteint son objectif : avoir reconnu les vrais parcours et soulevé les vraies questions de la francophonie africaine. Le titre symbolise ce qu'il estime être le centre du débat : le déchirement d'une "Afrique qui veut être autre tout en restant africaine", donc "afro-francophone" et non "francophone".

[4] Haut Conseil de la francophonie, présidé par le président de la République française, *Etat de la francophonie dans le monde, Données 1993 et 6 enquêtes inédites*, La Documentation française 1993, 543 p.

Depuis le 3ème Sommet francophone (dont l'appellation officielle est : "Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français") à Dakar, en 1989, la coopération éducative francophone est devenue un souci prioritaire et ce volume, le sixième publié par la Documentation française depuis le premier Sommet (Paris, 1986) offre d'utiles mises au point sur notre sujet. Un Conseil permanent de la francophonie a été installé après le sommet de Chaillot (novembre 1991) pour assurer le suivi des décisions du sommet et donner l'impulsion à une politique collégiale avec les institutions traitant des mêmes problèmes (ACCT, CONFEMEN, etc.). Dans la 1ère partie de l'ouvrage : "Données nouvelles", dans le chapitre 2 : "langue française, situation linguistique et débats dans les pays francophones", cinq pays relevant du sujet de cet article sont évoqués : Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal. Le chapitre 5 traite de "l'espace pédagogique francophone", pays par pays. Pour l'Afrique francophone (p. 79-82) "la crise des systèmes éducatifs africains s'est encore aggravée ces dernières années". Sont évoqués tous les pays relevant du titre de cet article, sauf le Congo et le Gabon ainsi que la Maurétanie, désormais placée sous la rubrique "Maghreb". Il convient de compléter les quelques lignes concernant le Mali par les informations données p. 98. Dans la 2ème partie : "enquêtes inédites", la première traite de "l'usage social du français langue seconde en milieu multilingue dans certains pays francophones". Parmi les 8 cas retenus figurent : le Cameroun (p.237-241), le Gabon (p.242-247), la Guinée (p.248-255), et le Sénégal (p. 256-261).

Il est précisé (p.8) que les données complètes des enquêtes sont consultables au secrétariat du HCF.

### III. Institutions utiles

#### 1°/ francophones

Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) organisation intergouvernementale de la francophonie, fondée en 1970, Siège : 13 quai André-Citroën, 75015, Paris. tél. (1) 44 37 33 00.

 Notre adresse:

SIHFLES

E.N.S. de Fontenay/Saint-Cloud

Grille d'Honneur - Le Parc

92211 SAINT-CLOUD Cedex (France)

Au sein de l'ACCT fonctionnent :

-la Direction générale de l'Education et de la Formation - Ecole internationale de Bordeaux (DGEF-EIB), 43 rue Pierre-Noailles, 33405 TALENCE, tél. : 56 84 25 00. Outre ses fonctions propres, la DGEF-EIB abrite le CIFDI (Centre international francophone de documentation et d'information) riche de plusieurs milliers d'ouvrages et abonné à plus de 700 périodiques. Le service télématique de la DGEF-EIB est consultable à Paris, au siège de l'ACCT, de 10 à 13 h.

-des bureaux régionaux, au nombre de deux, pour le domaine géographique ici concerné :

-Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest (B.R.A.O.), B.P. 7223, LOME (Togo), tél. : (228) 21 63 50.

Publie : [5] *Echos : bulletin de liaison des Centres de français langue étrangère en Afrique francophone*, N° 1 (1992, déc.) ....

-Bureau régional de l'Afrique centrale (B.R.A.C.), B.P. 8075, LIBREVILLE (Gabon), tél. (241) 73 95 61.

Consulter sur l'organisation et les activités de l'ACCT:

-[6] ACCT, *Rapport d'activités 1992-1993*, 30 cm, 76 p. (voir p. 52-53 : "production de matériels didactiques" et p. 54-55 : "soutien à l'enseignement du français").

-[7] *Catalogue des publications ACCT, édition de 1994*, 21 cm, 179 p.

-[8] ACCT, Direction générale de l'Education et de la Formation, *Vade-mecum de l'offre francophone de formation*, Ecole internationale de Bordeaux, s.d. [1994], 21 cm, 32 p.

-[8 bis] *La lettre de la francophonie*, bimensuelle

La responsable du Bureau Archives et Information au siège de l'Agence, quai Citroën reçoit les chercheurs sur rendez-vous. Tél. (1) 44 37 32 84.

AUPELF (Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française), fondée en 1960. Devenue en 1990, après réforme de ses statuts :

AUPELF/UREF. Siège : Université de Montréal, CP.6128, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7, Canada. - Bureau d'Europe : Paris, 4 place de la Sorbonne, 75005 Paris tél.: (1) 44 41 18 18.

Responsable depuis de nombreuses années d'un PELA (Programme d'enseignement des langues en Afrique) "qui comprend le français au même titre que toutes les autres langues parlées en Afrique noire francophone".

Publications périodiques (diffusées par le Siège) :

-[9] *Universités*, trimestrielle

-[10] *UREF-Actualités*, bimestriel.

HCF (Haut Conseil de la Francophonie), 72 rue de Varenne, 75007 Paris. Renseignements sur rendez-vous pris auprès de la documentaliste, (1) 42 75 85 13, cf [4] ci-dessus.

## 2° Internationales

UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture), Siège : 7 place de Fontenoy, 75700 Paris.

Publie : [11] *Annuaire statistique*.

Celui de 1992 récapitule les données de 1950, 1960, 1980 et 1990.

*Monographies sur l'éducation de base :*

-[12] VII. "L'emploi des langues vernaculaires dans l'enseignement", 1953.

*Etudes et documents d'éducation, nouvelle série*

-[13] n° 10, "L'alphabétisation fonctionnelle au Mali : une formation pour le développement", 1973

-[14] n°25 "L'éducation en Afrique à la lumière de la Conférence de Lagos (1976)", 1977, 27 cm, 59 p.

Il s'agit de la 4ème conférence régionale des ministres de l'Education des Etats membres [de l'UNESCO] d'Afrique réunis à Lagos du 27 janvier au 4 février 1976 organisée par l'UNESCO, en coopération avec l'OUA et la commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique. Tous les Etats étudiés ici y étaient représentés, sauf le Tchad.

Autres périodiques publiés par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation :  
*Perspectives. Revue trimestrielle de l'éducation.*  
*Education des adultes. Notes d'information*  
*Documentation et information pédagogiques. Bulletin du BIE.*

A la Conférence mondiale sur l'éducation de base pour tous qui s'est tenue à Jomtien (Thaïlande) en mars 1990, où on se préoccupait surtout, selon la forte formule de Ki-Zerbo, non "pas de pousser tous les enfants africains entre les quatre murs de l'école actuelle, mais de mettre celle-ci au service de la société civile africaine",<sup>13</sup> les ministres de l'Education et l'UNESCO, renonçant à faire de l'Education leur chasse gardée ont résolu de faire appel à toutes les administrations intervenant dans le développement pour inventer des formules nouvelles. En somme, au moment où les institutions de la francophonie essayaient de lutter contre l'émiettement et le saupoudrage, les instances internationales multipliaient le nombre des intervenants, confortant au passage le rôle que la Banque mondiale avait acquis, au cours de la décennie, d'intervenant le plus puissant de la coopération internationale en éducation.<sup>14</sup>

### 3°/ Institutions françaises.

BELC (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger), Antenne du Centre international d'études pédagogiques (C.I.E.P.), 1 avenue Léon Journault, 92311 Sèvres, tél.: (1) 45 07 60 60

CREDIF (Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français), Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, Grille d'honneur, Parc de Saint-Cloud, 92211 Saint-Cloud, tél. (1) 47.71.91.11.

Délégation générale de la Langue française, (D.G.L.F.), Hôtel Fraguier, 1 rue de la Manutention, 75016 Paris, tél. : (1) 40 69 12 24.

Responsable de : [15] *Organisations et associations francophones, Répertoire 1992*, par Josseline BRUCHET, Paris, La documentation française, 1992, 168 p.

Une nouvelle édition est en préparation.

Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.), fondée en 1969, 1 avenue Léon-Journault, 93311 Sèvres.

Publie : [16] *Dialogues et cultures*, revue semestrielle

Université de Grenoble, Centre universitaire d'études françaises, Domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères, Directeur : Jean-Pierre CUQ, B.P. 25, 38040 Grenoble Cedex 9.

Université Paul Valéry-Montpellier-III met en place une collaboration institutionnelle avec le Département des Lettres modernes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Université de Nice, Centre d'études des plurilinguismes

Publie : [17] *Bulletin du Centre d'études des plurilinguismes (IDERIC)*

Projet de recherche sur "Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone", soutenu par l'ACCT, (Cf. Manessy [49], p.215)

Université de Paris-X-Nanterre

Cette université (et en son sein Daniel DELAS, professeur de linguistique) parraine la Faculté des Lettres et Sciences sociales de Conakry, (Cf. Diallo [48], note 1, p. 328 et note 2, p. 501.

<sup>13</sup> Joseph KI-ZERBO, in [32], p. 110.

<sup>14</sup> Etat de la francophonie...[4], p. 98 et p. 107.

Université de Provence, Institut d'études Créoles et francophones, responsable : Robert Chaudenson.

Publie un Bulletin : [18] *Langues et développement*

Enquêtes du réseau LAFDEF (langues africaines, français et développement)

#### 4°/Universités africaines

Université d'Abidjan, (Côte d'Ivoire) Institut de linguistique appliquée (ILA)

Plusieurs périodiques ou collections publiant, à partir de 1967, les travaux de Baylard, Gaston Canu, Alain Canu, Laurent Duponchel, Henri-Claude Grégoire, Suzanne Lafage, André Lamy, Alain Tashdjian, Jean-Paul Vonrosnach : Cf. la bibliographie de Manessy [49], p. 229-244) et de Valdman [2], p. 415-417.

Université de Dakar, (Sénégal), Faculté des Lettres et sciences humaines, Centre de linguistique appliquée (CLAD)

Publications multigraphiées du CLAD, voir la liste des années 1964 à 1967 in Champion [40], p 334-336 et référence aux n° 39 (1968) et n° 51 (1974) in Valdman [2], p. 374-376.

[19] *Réalités africaines et langue française*, Revue du CLAD (a publié son n° 22 en 1988)

Université de Yaoundé (Cameroun), Section de linguistique appliquée (SLA).

Collabore au programme d'étude des variétés de français en Afrique noire, élaboré par le CEPAN (Centre d'études du plurilinguisme en Afrique noire) dirigé par Gabriel Manessy et Paul Wald.

#### **IV. Travaux**

présentés par ordre chronologique, qui semble le plus pertinent, pour une recherche historique, sur une matière évanescence

##### 1° Parmi les sources

[20] *Conférence des ministres de l'Education nationale des Etats africains et malgache d'expression française, Kinshasa, 13-18 janvier 1969; Compte rendu*, Paris AUDECAM, 1969, Coll. "Études", n°2.

[21] *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, [souvent désigné par les linguistes sous le sigle "IFA"], AUPELF et ACCT, Montréal, 1983, réédité en 1988 par l'UREF-AUPELF.

"Colossale banque de données dont on pourrait tirer beaucoup plus que les quelques timides exploitations qui en ont été faites dans le domaine de la didactique du FLE en Afrique", selon Pierre Dumont, [47], p. 30..

[22] Table ronde des Centres, Départements et Instituts de Linguistique appliquée d'Afrique Noire Francophone, organisée par l'AUPELF la Ière à Abidjan en 1974

la IVème à Dakar, mars 1979

la Vème à Yaoundé (1982 ?)

la VIème à Cotonou, en 1984

la VIIème à Kigali, du 14 au 22 janvier 1987

Actes apparemment inédits, cf Dumont [44], p. 145-146. - Dumont, [47], note 11, p. 47; note 9, p. 63 et p. 141; - Kazadi, [3], p. 162-163 et p.167-168.

[23] Conférence des ministres de l'Education des pays ayant en commun l'usage du français, *Etude comparative des méthodologies de l'enseignement des langues nationales, du français langue seconde à l'école primaire*, Dakar, Secrétariat technique permanent, 1985, 34 p.

[24] CONFEMEN, *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs*, Rapport, Paris, Librairie Honoré Champion, 1986.

[25] Jean-Paul FUCHS, *Quel avenir pour le français dans les pays d'Afrique noire francophone et de l'océan Indien ?* Rapport au Premier Ministre, Paris (s.éd.) 1987, 108 p.

[26] *Langues africaines et enseignement du français, innovations et expériences*, ACCT/CIAVER, 1988, 23 cm, 336 p.

Actes de la session organisée à Cotonou du 19 octobre au 6 novembre 1987 par l'EIB, portant sur l'ensemble de la méthodologie de l'enseignement d'une langue nationale conduite en parallèle avec l'apprentissage d'une langue étrangère., aboutissement d'échanges de réflexions entre l'ACCT, l'EIB et le CIAVER et d'expériences de terrain. Cet ouvrage est le 6ème d'une collection éditée par l'ACCT et le CIAVER : Apprendre le français aujourd'hui, Paris, 1980. Vivre en français, Paris 1982. Le français en contact, Paris 1983. Le français en question, Paris 1984. Français et langues nationales : convergences pédagogiques, Paris, 1986. Ce dernier volume contient une bibliographie à laquelle renvoie le volume de 1988 qui, pour sa part, ne présente qu'un complément de bibliographie de deux pages

[27] Banque mondiale, *L'éducation en Afrique subsaharienne. Pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expansion*, 1988

[28] HCF, Actes de la Vème session, *Pluralité des langues en francophonie*, 1989, multigraphié.

[29] UNESCO, *Rapport mondial sur l'éducation*, 1991.

[30] *La formation des formateurs et enseignants de français en Afrique*, Actes du IVème congrès de l'AFPA (Association des professeurs de français d'Afrique) Lomé (Togo), 2-7 juillet 1990, publié par la FIPF, 1 avenue Léon Journault, 93311 Sèvres, in *Dialogues et cultures*, n° spécial, 2, 1991, p. 1-317.

[31] *L'enseignement du français langue seconde en milieu multilingue : Synthèse de la session tenue à Bamako et à Ségou (Mali) du 21 octobre au 8 novembre 1991*. Talence, DGEF/EIB, 1992, 237 p. Coll. "Notes et documents, Série synthèses de sessions", n° 27.

[32] *Actes de la Conférence des ministres de l'Education de l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français (Montréal, 15 au 17 juin 1992)*, Paris, ACCT, 1992, 24 cm, 351 p.

La Conférence qui a réuni les ministres de l'Education des 47 pays membres de la francophonie avait l'appui de la CONFEMEN (créée en 1960, 44ème session en juin 1992, regroupant 32 Etats d'Afrique, de l'océan Indien, des Antilles, d'Amérique du Nord et d'Europe, "avec un tropisme vers l'Afrique subsaharienne"). L'ACCT avait reçu, pour la préparation de la conférence, le concours des organisations internationales : UNESCO, ISESCO, ONUDI, BIT, BIE, CEE (actuellement "Union européenne"), BIRD et BAD, ses "partenaires actuels et virtuels dans les projets de coopération en matière éducative"<sup>15</sup> La Conférence a élaboré un intéressant "Plan d'action décennal (1992-2002)" axé sur cinq thèmes dont le premier porte sur "le soutien à l'enseignement du français"(p. 123-166)

2°/Ouvrages  
a) sur l'école en général

<sup>15</sup> Actes [32], p. 36-37.

[33] René DUMONT, *L'Afrique noire est mal partie*, Seuil, 1962, 286 p. Coll. "Esprit, frontière ouverte".

[34] Guy BELLONCLE, *La question éducative en Afrique noire*, Karthala, 1984, 277 p.

D'après son expérience du Mali, l'auteur, persuadé que les langues africaines doivent jouer un grand rôle au service du plus grand nombre propose une méthode pour les introduire sans briser le système existant et contourner l'opposition des parents

[35] Georges R. CELIS, *La faillite de l'enseignement blanc en Afrique noire*, L'Harmattan, 1990, 167 p.

Expérience au Zaïre et en Côte d'Ivoire. L'auteur va rechercher dans la prime enfance l'une des causes de l'échec de l'école occidentale, incompatible, dit-il avec les structures traditionnelles africaines. "L'attention et les réponses ne semblent pas significativement meilleures si on s'adresse aux enfants en langue maternelle [plutôt qu'en français] et, en moyenne, ils s'expriment difficilement" (p. 61).

[36] Henri TOURNEUX et Olivier IYEBI-MANDJEK, *L'école dans une petite ville africaine (Maroua, Cameroun)* Karthala, 1994, 330 p.

Une étude très précise et très concrète qui fait le tour des problèmes de l'école et de la langue d'enseignement dans un espace limité, mais replacé dans son contexte historique, géographique et démographique. Conclut que "en attendant et dans l'immédiat, il ne faut pas se résigner à voir l'enseignement se dégrader", ce que le lecteur serait tenté de penser inévitable quoique fort injuste pour des gens qui méritent mieux.

[37] Gérard VIGNER, "L'école africaine telle qu'elle est", *Diagonales*, n° 30, mai 1994, p. 38-42.

*Id.*, "L'école primaire en Afrique", *Le français dans le monde*, n° 272, avril 1995, p.38-42.

[38] *Diagonales*, n° 31, septembre 1994, dossier "L'école de base".

b) sur la langue d'enseignement.

[39] Pierre ALEXANDRE, *Langues et langage en Afrique noire*, Payot, 1967, Coll. "Bibliothèque scientifique Payot".

[40] Jacques CHAMPION, *Les langues africaines et la francophonie. Essai d'une pédagogie du français en Afrique noire par une analyse typologique de fautes*, Mouton, 1974, 344 p. Préface de Pierre Alexandre.

Thèse de 3ème cycle soutenue en Sorbonne le 25 mai 1971. Première attaque sérieuse contre le français, langue unique de l'enseignement, car "l'alphabétisation, quand elle est faite uniquement en français ne peut être poursuivie ni suffisamment longtemps pour devenir stable et définitive, ni suffisamment loin dans la brousse pour s'étendre et se généraliser au milieu socio-culturel africain" (p.11). Bibliographie modèle.

[41] J. BLONDE, P. DUMONT et D.GONTIER, *Lexique du français du Sénégal*, Paris, Hachette/EDICEF, 1979, Préface de L.S.Senghor.

[42] *Plurilinguisme, Normes, Situations, Stratégies*, MANESSY et WALD (éd.), L'Harmattan, 1979.

[43] Gabriel MANESSY et P. WALD, *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, L'Harmattan/IDERIC, 1984.

[44] Pierre DUMONT, *L'Afrique noire peut-elle encore parler français? Essai sur la méthodologie de l'enseignement du français langue étrangère en Afrique noire francophone, à travers l'étude du cas sénégalais*, L'Harmattan, 1986, 167 p. - Thèse d'Etat publiée en 1983 sous le titre : *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Karthala.

[45] Louis Jean CALVET, *La guerre des langues*, Payot, 1987, 287 p.

[46] Ambroise QUEFFELEC, *Le français au Congo (RPC)*, avec la collaboration d'Augustin Niangouna, Maître-Assistant à l'Université Marien Ngouabi, Publications de l'Université de Provence, Aix-Marseille-I, 1990, 333 p.

[47] Pierre DUMONT, *Le français langue africaine*, L'Harmattan, 1990, 173 p.

[48] Lamarana Petty DIALLO, *Enjeux et avatars de l'enseignement du français en République de Guinée : contexte historique, aspects pédagogiques et perspectives de rénovation*, Doctorat en sciences de l'éducation, Université de Bordeaux-II, 1991, 605 p. en 2 vol., microfiches.

Thèse intéressante qui fait l'histoire de l'enseignement du français à travers celle des institutions scolaires dans un pays qui a eu une politique nationale, en matière d'éducation.

[49] Gabriel MANESSY, *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*, L'Harmattan, 1994, 245 p. Coll."Espaces francophones".

c) les manuels.

En priorité, faire le recensement chronologique systématique et l'analyse des titres publiés. Quant à leur diffusion ? On connaît le manque tragique de matériel didactique. La conférence des ministres de l'éducation de l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français, Montréal 15-17 juin 1992, dans son rapport général, a placé dans son "Plan d'action pour la prochaine décennie", parmi de nombreux projets : "poursuite de l'objectif annoncé «d'un livre par élève en l'an 2000»"[32], p. 345.

Ci-dessous, quelques manuels récents publiés ou cités par l'ACCT.

*L'enseignement du français*, Aubenas, Librairie intercontinentale, 1988, 364 p. (Pédagogie pratique pour l'Afrique; 3).

Institut de recherche pour l'enseignement du français en Afrique (Paris) *Langage en fête, livre du maître CP 1*, Vanves, EDICEF, 1993, 270 p. (Méthode de langage).

AMOA Urbain, *La didactique du français en Afrique francophone, manuel à l'usage des instituteurs et des professeurs de français, tome 1*. Abidjan, édition et publication ivoirienne, 1993, 126 p.

*Langage lecture CP 1*, Paris, Hatier, 1991, 142 p. (Le Flamboyant)

*Langage lecture CP 1, livre du maître*, Paris Hatier, 1992, 160 p. (Le Flamboyant)

*Livre unique de français 3ème et 4ème années, livre du maître*, Paris, Hatier, 1993, 223 p. (Le Flamboyant).

*Livre unique de français CE 1*, Paris, Hatier, 1992, 256 p. (Le Flamboyant)

Ministère de l'Education nationale du Mali, *Livre unique de français, 4ème année*, Paris, Hatier- Bamako, Institut pédagogique national, 1992, 256 p. (Le Flamboyant).

*Mariam et Hamidou au CE 1*, Manuel de français. Lecture, grammaire, conjugaison, orthographe, expression écrite, Paris, ACCT/Nathan, 1991, 32 p.

*Mariam et Hamidou au CE 2*, Manuel de français. Lecture, grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire, expression écrite, Paris, ACCT/Nathan, 1993, 192 p.

*Mariam et Hamidou au CM 1*. Manuel unique de français. Lecture, grammaire, conjugaison, orthographe, expression écrite, 1994, 191 p.

*Mariam et Hamidou au CM 2*. Manuel unique de français. Lecture, grammaire, conjugaison, orthographe, expression écrite, Paris, ACCT/Nathan, 1994, 223 p.

ACCT, *Cours panafricain d'apprentissage du français langue seconde, collège et premier cycle des lycées. Manuel d'exercices* (pour l'élève), Paris, ACCT-Nathan, 1994, 191 p.

ACCT *Cours panafricain d'apprentissage du français langue seconde, collège et premier cycle des lycées. Guide pédagogique* (pour l'enseignant). Paris, ACCT/Nathan, 1994, 125 p.

3° Périodiques (autres que ceux signalés comme publiés par une institution)

[50] *Afrique contemporaine*, revue trimestrielle, La Documentation française N° 172, octobre-décembre 1994, intéressant numéro spécial "Crises de l'éducation en Afrique", 300 p. (20 articles répartis en six thèmes)

[51] *Bulletin de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire*, CNRS.

[52] *Diagonales*, revue trimestrielle, Hachette/EDICEF, depuis 1987, devient en 1995 : *Diagonales, la revue de la francophonie, linguistique, culturelle, éducative*.

[53] *Etudes de linguistique appliquée, Revue de didactologie des langues-cultures (ELA)*, trimestrielle Didier Erudition.

[54] *Le français dans le monde*, 8 numéros par an, Hachette-EDICEF, (33ème année, en 1995).

[55] *Histoire de l'Éducation*, publiée par le Service d'histoire de l'éducation de l'I.N.R.P. 29 rue d'Ulm, 75230, Paris Cedex 05

Un numéro double annuel est consacré à une importante bibliographie

Denise BOUCHE \*  
Professeur émérite de l'Université de NANCY-II  
(Histoire contemporaine)

---

\*L'auteur exprime ses plus vifs remerciements à Mme Régine Lefèvre, responsable du Bureau Archives et Information de l'ACCT pour son accueil et l'aide efficace qu'elle lui a apportée dans la réalisation de ce travail

---

**Histoire de l'enseignement du français  
dans les Etats successeurs de l'ex-A.O.F.  
et de l'ex-A.E.F. (de 1960 à nos jours)  
Approche bibliographique**

---

**Developpement des sigles employés.**

ACCT : Agence de coopération culturelle et technique

BAD : Banque africaine de développement

AUDECAM : Association universitaire pour le développement de l'enseignement et de l'aculture en Afrique et à Madagascar.

AUPELF - UREF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.- Université des réseaux d'expression française.

BELC : Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger.

BIE : Bureau international de l'Education

BIRD : Banque mondiale (Banque internationale de reconstruction et de développement

BIT : Bureau international du Travail

CIAVER : Centre international audiovisuel d'études et de recherche, Saint-Ghislain (Belgique)

CLAD : Centre de linguistique appliquée de l'Université de Dakar.

CONFEMEN : Conférence des ministres de l'Education nationale des pays d'expression française , siège Dakar , selon Tétu (1988), devenu : Conférence des ministres de l'Education de l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français

CPF : Conseil permanent de la francophonie

DGEF-EIB : Direction générale de l'Education et de la Formation - Ecole internationale de Bordeaux

FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

FLE : français langue étrangère

HCF : Haut Conseil de la Francophonie.

IDERIC : Institut d'Etudes et de Recherches interethniques et interculturelles

ISESCO : Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture

ONUDI : Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel

OUA : Organisation de l'Unité africaine

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science e la Culture.